

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01164

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOURTASSINE MOHAMMED

Mohamed

Date de naissance : 06/06/1951

Adresse : LOT EL WAFA H.N° 221 MEROUA

Tél. : 06 73 14 60 87 Total des frais engagés : 1071,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin



03 JAN. 2023

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA

Le : 11 JAN. 2023

Signature de l'adhérent(e) : R. ACCELINE



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 JAN 2023	C	3	#300.D4	Professeur EL Mousa Chirurgien Urologiste Bd Abdellahoumene 522253636-Fax 0522

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMALIE B SUMON 244 lotissement El wafa Derzaz 0522.53.20	3-1-23	271.30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Professeur Dr. J. B. G. Chirurgien 76 Bd Adolphe Max 5522536-Fax 05 21 25 36	03 JAN 1999	2343 Fc	\$500 Dk

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



MERINID
UROLOGY
CENTER

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

Casablanca, le 03 JAN. 2023

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale

d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interné des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr



Mr. EL MRINI
PHARMACIE EL MRINI
244 lotissement el wadid
Derzoua
Fix : 05.22.53.20.61
Mobile : 05.22.53.20.51

Abdelmounen

UMAK

Mr. EL MRINI

MEANFOX

14x26

Fix : 05.22.53.20.54

Professeur EL MRINI Mohan
Chirurgien Urolog
76 Bd Abdelmounen Casablanca
05.22.25.36.36-Fax 05.22.25.

05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 00 06 97 58 46 60

34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca

74,80

74,80

LOT 221081
EXP 02/2024
PPV 121.40DH

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

Casablanca, le _____

03/01/2023

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interné des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr

NOTE DHONORAIRES

NOM : MOUBTASSIME
PRENOMS : MOHAMED

1. CONSULTATION $C_3 = 300,00DHS$

2. ECHOGRAPHIE RENALE ET VESICO-PROSTATIQUE

$Z_{35+35/2} = 500,00DHS$



TOTAL= 800,00DHS

(HUIT CENT DIRHAMS)

Professeur EL MRINI Mohar
Chirurgien Urologue - Casablanca
16 Bd Abdaloumene - Casablanca
05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 06 97 58 46 60
34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca
Fax: 05 22 25 36 36

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

03/01/2023

Casablanca, le

COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE RENALE ET

VESICO-PROSTATIQUE

NOM : MR MOUBTASSIME MOHAMED

Examen pratiqué le : 03/01 /2023

Indication : Prostatisme chronique.

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

elmrini_mohamed@hotmail.fr



Le foie : de taille et l'échostructure normale.

Le rein droit : de taille normale, de d'échostructure normale, sans dilatation des voies excrétrices.

Le rein gauche : de taille normale, de d'échostructure normale, sans dilatation des voies excrétrices.

La vessie : bien remplie, vide d'échos, a parois irrégulières
témoignant une vessie de lutte.

La prostate : régulière, d'échostructure hétérogène, évaluée à 70g.

Résidu post-mictionnel de moyenne abondance.

Professeur EL MRINI Mohar
Chirurgien Urologue
76 Bd Abdelloumen - Casablanca
tél 05 22 25 36 36-Fax 05 22 25 36 36

 05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 -  06 97 58 46 60

 34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca